PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Communes de CALAIS et MARCK

EXPLOITATION DE DEUX BATIMENTS DE STOCKAGE
« LBF1 » et « LBF2 »
PAR LA SOCIETE DCB INTERNATIONAL

Par arrêtés préfectoraux du 5 juin 2013, la Société DCB INTERNATIONAL, dont le siège social est 113, Chemin de Fontanière - 69350 LA MULATIERE, est autorisée à exploiter deux entrepôts logistiques dénommés « LBF1 » et « LBF2 », ZAC de la Turquerie, sur le territoire des communes de CALAIS et MARCK EN CALAISIS, pour lesquels deux enquêtes publiques se sont déroulées respectivement du 19 décembre 2012 au 31 janvier 2013 et du 17 décembre 2012 au 31 janvier 2013.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Une copie de cet arrêté est déposée aux archives de la Mairie du lieu d'exploitation et à la Préfecture - Direction des Affaires Générales - Bureau des Procédures d'Utilité Publique - Section Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la DREAL http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr